Ecole maternelle du centre
DIVONNE LES BAINS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Extraordinaire en visio conférence
Du 19/ 05/2020

académie Lyon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain
éducation nationale

Procès-verbal établi le 19/ 05/ 2020

La présidente, directrice de l'école
Nom :DAVID Géraldine
Signature

Le secrétaire, enseignante
Nom :PERRIN-REYMOND Justine
Signature

1) PREAMBULE :

Ce conseil d'école a uniquement une visée informative.
Nous allons vous présenter l'organisation retenue pour la reprise de l'école le 14 mai 2020.

Présentation du courrier de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale :

- Mise en place du temps 1 de la phase 2 : période du 11 au 29 Mai
  - Phase 1 = confinement
  - Phase 2 = déconfinement progressif

- « L'école de demain ne sera pas l'école telle que nous la connaissions avant le 13 Mars :

Il n'est pas possible d'accueillir les élèves ni les personnels dans les écoles comme si nous n'avions pas connu cette crise exceptionnelle et sans prendre en considération la façon dont cette épreuve a été vécue collectivement et individuellement par les enfants comme par les adultes. »

2) PRESENTATION :

Choix communs et cohérents pour toutes les écoles de Divonne :

- Courrier envoyé aux familles le samedi 2 mai accompagné du courrier de Monsieur l'Inspecteur
- Accueil des GS, CP, CM2, salle d'étude, accueil des élèves en difficulté en cycle 2 + cycle 3 et plan de garde
- Volontariat des familles

Organisation Ecole Maternelle du Centre

- 2 groupes de GS venant sur 2 jours (lundi/mardi, jeudi/vendredi) d'un maximum de 10 élèves.
  - Installation : classe verte / classe bleue.
  - Organisation : 1 enseignante et 1 ATSEM par classe.

  1 ATSEM en renfort pour les 2 classes
  - Accueil et sorties : par le portail dans la cour. Sens de circulation.
  - Récréation indépendante matin et après-midi.

- 1 groupe d'un maximum de 10 enfants du plan de garde, installé dans les classes à l'étage.

- Sur inscription des parents
- Installation : classe vermillon à l'étage.
- Organisation 1 enseignant(e), 1 AVS et 1 ATSEM
- Récréation sur la terrasse.

Chaque groupe d'enfants disposent de toilettes réservées : celles de la salle de motricité pour les bleus, du couloir pour les verts et du haut pour les enfants du plan de garde.

3) PROTOCOLE SANITAIRE :

Le fonctionnement de l'école est adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et le Ministère des Solidarités et de la Santé.
Il repose sur 5 fondamentaux :

- La distanciation physique
- Le respect des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels
- L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves

4) PRINCIPE PEDAGOGIQUE :

L'enjeu de cette reprise n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maitrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Il faut éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

La continuité pédagogique commune à chaque enseignant du même niveau de classe est assurée :

- A 50 % pour les GS accueillis 2 jours à l'école.
- Pour les enfants du plan de garde, au prorata des jours d'accueil.
- A 100 % pour les enfants non accueillis à l'école.

La rentrée ne se fera pas sans prendre en compte le confinement, que ce soit en mai, en juin ou en septembre.

Mme David remercie les collègues enseignants, les ATSEM et la Mairie pour leur investissement, leurs idées, leur solidarité et leur présence en ces temps compliqués, ainsi que les parents d'élèves pour avoir fait au mieux pour allier vie familiale, vie professionnelle et suivi scolaire de leur(s) enfants durant ce confinement.

A son tour, Mme Drapeau, au nom de l'équipe enseignante remercie Mme David pour sa présence et sa gestion de la crise.

5) ORGANISATION CANTINE :

Parole à Mme Baude

- L'ouverture de l'école est une réussite collective des enseignants, de la Mairie, des Atsems qui se sont bien adaptées, du personnel de la cantine et des services techniques. La Mairie a mis en place un partenariat avec les directeurs des écoles publiques de Divonne afin d'adresser un courrier aux parents sur les modalités d'organisation de la reprise du 11 mai.

- Les Atsems réalisent du ménage pendant le temps de cantine.

- Le service de cantine se poursuit comme avant la crise, avec le chef et ses menus.

Comme il y a beaucoup moins d'enfants, c'est plus simple. La nourriture cuisinée s'est adaptée aux contraintes de livraisons et propose un minimum de produits frais.

- Une signalétique a été mise en place en cuisine et en cantine afin de sensibiliser les enfants aux changements.

- L'accueil au périscolaire a lieu comme avant également. De plus, s'il y a un accueil en classe sur 2 jours en GS, alors il est possible pour l'élève d'être accueilli les 2 autres jours au centre de loisirs.

- La Mairie n'a pas d'information sur la reprise du mois de juin et encore moins sur celle du mois de septembre.

- La Mairie demande aux parents de bien rappeler les gestes barrières aux enfants.

6) PAROLES AUX PARENTS D'ELEVES :

Les parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour le travail effectué durant le confinement, tant au niveau de la continuité pédagogique que du lien avec les familles.

- **Que se passe-t-il si un enfant tombe malade ?**

Tout un protocole est mis en place par l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes Auvergne.
Une pièce a été dédiée à l'infirmerie, où l'enfant sera accueilli.
Ses parents seront prévenus et devront venir le chercher et consulter leur médecin traitant.
Une information sera envoyée à l'inspecteur, à l'IA-Dasen, au médécin DSDEN, à l'infirmière DSDEN. Un nettoyage approfondi de l'infirmerie sera effectué.
Si le cas est avéré les parents de l'école seront prévenus.

- **Est-ce qu'il y aura une journée de visite en juin à l'élémentaire pour les enfants entrant au CP en septembre ?**

Nous n'avons aucune vision sur ce qui va se passer au mois de juin, ne nous savons pas.

- **S'il n'y a pas de visite en juin, sera-t-il possible d'organiser une pré-rentrée pour les futurs CP au mois de septembre ?**

Nous ferons passer la demande à l'école élémentaire.

- **Combien d'enfants seront accueillis au mois de juin ?**

Nous n'en avons aucune idée, nous ne connaissons que les effectifs du mois de mai.

- **Quand aura-t-on des informations sur l'organisation de l'école au mois de juin ?**

Une visioconférence avec l'Inspecteur de l'Education nationale aura lieu le mercredi 27 mai et le Premier ministre doit faire un discours le lundi 25 mai. Nous en saurons peut être plus à ce moment là.

- **Sera-t-il possible, pour les élèves ne revenant pas à l'école avant la fin de l'année scolaire,**

d'organiser un rendez-vous avec l'enseignant pour dire au revoir ?

Nous n'avons pas d'idée de ce qu'il sera possible de faire au mois de juin.
Nous vous tiendrons informés dès que possible.
Nous croisons les doigts et aimerions le faire afin de clôturer l'année scolaire avec vos enfants. Tout simplement, cela leur permettrait de comprendre qu'ils ont grandi, qu'ils terminent leur année scolaire dans cette classe et qu'ils rentreront dans une nouvelle classe en septembre.

- **Est-ce qu'il y aura un compte-rendu de ce conseil d'école pour tous les parents d'élèves de l'école ?** Oui !

- **Le conseil d'école du troisième trimestre prévu pour le lundi 8 juin est-il maintenu ?**

Non, il est pour le moment reporté à une date ultérieure. C'est une question à poser à l'Inspecteur lors de la visioconférence du mercredi 27 mai.

Des photos d'une classe de GS sont visionnées, afin de montrer à l'ensemble des parents à quoi peut ressembler l'aménagement d'une classe avec l'application du protocole sanitaire,
Y seront ajoutées des photos de la cantine et de la cour de récréation

Fin de séance : 18h55